



Assemblée Générale Elective
VERTOU
Le 28 septembre 2024

Maison Des Sports
44 Rue Romain Rolland
BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4
Tél : 02.40.58.22.75
Mail : ffgcd44@gmail.fr

Informations Vote

Avant le jour de vote

Le club doit indiquer au Comité le nombre et les noms de ses représentants **avant le 23 septembre 2024 par mail à l'adresse du Comité départemental : ffgcd44@gmail.fr**

Obligation de licence

Pour pouvoir voter, chaque représentant doit être licencié pour la saison 2024/2025.

Contrôle des mandats

⇒ Organisation

Le contrôle des mandats est organisé le 28 septembre 2024 à Vertou, à l'arrivée.

Tous les représentants d'une même association doivent se présenter ensemble.

En cas d'absence de l'un d'eux, le report des voix sur le(s) représentant(s) présent(s) sera effectué.

⇒ Documents à présenter lors du contrôle des mandats, le jour de l'Assemblée Générale

- ① Un document justifiant l'identité du votant
- ② MANDAT
 - Noter le nombre de voix à l'aide du tableau joint
 - Compléter et signer le mandat
- ③ Procuration (si nécessaire) : voir informations ci-dessous

MODALITES DE PROCURATION

Le club qui ne peut envoyer de représentant à l'Assemblée Générale, et qui souhaite se faire représenter par le représentant d'un autre club, doit :

- a - Compléter et signer la procuration.
- b - Compléter et signer le mandat.
- c - Donner ces 2 documents (originaux) à la personne qui représentera le comité.
- d - **Envoyer une copie de la procuration au Comité Départemental par mail : ffgcd44@gmail.com avant le 23 septembre 2024.**

Modalités de vote

Le vote se déroulera à bulletin secret.